

Évènementiel
Fête de la musique - p8



Centre Communal
d'Action Sociale
Aide financière au
permis de conduire - p2



Crégy-lès-Meaux



Mai 2023

Actualités

N°48

Édito



Chères
Crégyssoises,
Chers Crégyssois,

L'amélioration de
votre cadre de vie
reste la priorité ;
c'est dans ce

principe que le budget a été voté en avril. La municipalité a renouvelé son engagement en conservant le taux d'imposition des taxes foncières. Vous retrouvez en page 4/5 de cette édition, les prévisions financières pour 2023.

Après des mois de mobilisation et au travers des études menées par la commune, il est enfin possible d'entrevoir le démarrage des travaux et le lancement d'une nouvelle cartographie des sous-sols du centre bourg par le CEREMA et l'INERIS, permettant ainsi la révision du plan de prévention des risques naturels.

- rue Jean-Jaurès, la réfection des réseaux (eau et assainissement) débutera au mois de juin pour une durée de trois mois.

- rue Roger-Salengro, la modélisation en trois dimensions des cavités va permettre d'effectuer leur comblement.

Par ailleurs, nos projets se poursuivent. Les travaux d'aménagement du parc de loisirs auront lieu cet été, de même que ceux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics (écoles, gymnase, mairie).

La saison estivale approche... La commission évènementielle organise la Fête de la musique le 17 juin, place Jean-Rostand et, en partenariat avec le CCAS, la soirée du 14 juillet qui s'annonce pleine de surprises...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et prenez soin de vous !

Chouan Fauriol



Sécurité

La vidéosurveillance est opérationnelle

En 2020, la municipalité s'est engagée auprès des habitants à déployer la vidéoprotection sur la commune.

Après presque trois ans, d'études préalables d'implantation et de travaux de génie civil, la commune est désormais dotée d'un dispositif de quarante et une caméras de vidéosurveillance, situées à des endroits stratégiques tels que les équipements publics communaux (mairie, gymnase, complexe), les établissements scolaires ainsi que les entrées et sorties de ville. Les images sont retransmises dans les locaux de la police municipale, au Centre de Supervision Urbain (CSU) et restent enregistrées trente jours. La relecture se fait **uniquement** sur réquisition judiciaire et les images sont transmises dans les commissariats ou gendarmeries pour les besoins d'une enquête par exemple.

La vidéo verbalisation quant à elle sera prochainement en place et permettra de sanctionner les auteurs d'infractions sur certains secteurs sensibles concernant la circulation (défaut de stop, sens interdit, ...) mais aussi le stationnement (bandes jaunes, trottoirs, ...) ». De plus, un nouvel agent viendra renforcer le service de police municipale au mois de juillet. Le service sera composé de quatre agents, ce qui permettra la formation de deux équipes distinctes et une présence accrue sur la commune. Dans le cadre des enjeux liés à la mobilité et de l'évolution de l'environnement urbain, ils seront prochainement équipés de vélos électriques, permettant ainsi davantage de proximité avec la population.

Cadre de vie

P3

Vie municipale

P4

Qualité de vie au quotidien

Budget 2023

Centre Communal d'Action Sociale

500€ pour les jeunes de 18 à 25 ans

Le CCAS poursuit sa mission en multipliant l'organisation d'évènements favorisant les liens. Son ADN : préserver la cohésion sociale et la solidarité.

Il s'attache à développer chaque année de nouvelles actions ou de nouveaux dispositifs d'aide à destination de tous les publics. Pour 2023, le CCAS a décidé de proposer aux 11/17 ans de participer à deux types d'évènements : une journée à la mer et une journée à Disneyland. Elles auront pour cadre un partenariat avec la ligue 94, prestataire de la municipalité qui intervient au sein de la Maison des jeunes.

Deux nouveautés au programme :

un évènement intergénérationnel le 14 juillet, en partenariat avec la commission événementielle municipale, ouvert à l'ensemble de la population. Et une aide financière de 500€ aux 18/25 ans souhaitant s'inscrire au permis de conduire, en contrepartie d'un engagement de bénévolat de 35 heures auprès des services municipaux. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur www.cregylesmeaux.fr.



Faites vous aider

Plus largement, ses interventions auprès des familles restent d'actualité : le livre de naissance et une carte cadeau offerts à cette occasion, la journée à la mer, la sortie des enfants durant la période de Noël. Il demeure mobilisé auprès des associations soutenant les Crégysois : la Croix Rouge, ASSIAD, Ligue contre le cancer, Restos du Cœur, Secours Populaire, Téléthon, La main tendue, l'Association pour le Don d'Organes et

de Tissus de la Seine-et-Marne. L'essentiel de son budget est consacré à l'aide sociale apportée aux habitants et aux activités proposées. Le CCAS assure au quotidien un accueil inconditionnel. C'est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement de la population.

Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas, contactez le CCAS : ccas@cregylesmeaux.fr Tél : 01 78 71 00 08

Logement social

De nouvelles offres à venir

La construction de nouveaux appartements, que ce soit sur la commune ou sur le territoire en général, est une nécessité. En effet, on recense une augmentation des familles ayant des difficultés à se loger. En cause, diverses problématiques : séparation, décès d'un conjoint, perte d'un emploi, coût de la vie... Il devient alors indispensable d'assurer à chaque citoyen un toit où vivre décemment.

L'État rend obligatoire pour chaque commune de disposer d'un certain nombre de « loge-

ments sociaux », à défaut de quoi une amende lui est appliquée. Récemment, la préfecture a félicité la municipalité qui a rempli les objectifs fixés par l'état, soit 25% des offres en ville.

Permis délivrés

Le bailleur social « Trois Moulins Habitat » et la commune travaillent en partenariat sur de nouvelles constructions. Les permis sont délivrés. Restent les plans à finaliser avant le démarrage des travaux :

- Rue Roger-Salengro : dix loge-

ments collectifs

- Avenue Henri-Duflocq : 12 logements sociaux ; une résidence famille de vingt-six logements (espaces individuels et collectifs à destination de personnes non autonomes ayant besoin d'un accompagnement social) ; un foyer à destination de personnes isolées ; et des bureaux.

Si vous êtes à la recherche d'un logement social, contactez le CCAS : ccas@cregylesmeaux.fr Tél : 01 78 71 00 08

EN BREF

Le saviez-vous ?



Chaque année, le CCAS traite un très grand nombre de demandes, mais très peu de logements se libèrent sur le contingent communal.

En Chiffres :

- 445 logements sociaux sur la commune dont 363 logements répartis entre plusieurs contingents : les bailleurs, la préfecture, le Conseil départemental, le 1 % patronal, etc.
- 82 logements sociaux font partie du contingent communal. La décision finale d'une attribution appartient toujours au bailleur, propriétaire de la résidence.



Transport solidaire

Le CCAS assure un transport pour les plus fragiles : aînés, personnes en situation de handicap ou sortant d'hospitalisation. Vous souhaitez bénéficier de ce service, contactez Corinne au 06 70 79 29 76.

Services techniques municipaux

Plus belle ma ville

Chaque jour, vous les croisez dans leurs missions. Employés du service public de proximité, ils contribuent directement à rendre la ville plus belle, plus propre, plus pratique et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants.

Sous l'impulsion du directeur des Services techniques, l'équipe, composée d'un secteur administratif et de deux secteurs techniques d'une quinzaine d'agents, veille au bien-être des habitants. Porteurs de la politique municipale, ils sont garants du bon déroulement des projets et de la mise en œuvre de la gestion urbaine de proximité.

Aux « Espaces verts » : taillage, élagage, fleurissement, tonte, taille, entretien, nettoyage des sentes, création et installation de décors, nichoirs, hôtels à insectes, propreté de la ville... sont autant de tâches concourant à la qualité de l'environnement.

Cap sur la biodiversité

Au gré du temps, ils adaptent leurs pratiques liées au changement climatique et préservent la biodiversité. Depuis 2014, la municipalité poursuit son engagement 0 phyto

sur la commune (le désherbage est mécanique ou manuel). Les plantations sont désormais effectuées en priorisant la durabilité des plantes et de leur besoin minimal en eau.

Aux « Bâtiments » : entretien des équipements publics (chauffage, électricité, plomberie, peinture), voirie, nettoyage de fossés et accotements, signalisation... sont aussi importants pour des lieux de vie agréables et sécurisés.

Pluridisciplinaires, ces agents sont le soutien indispensable à tous les événements locaux (fêtes des écoles, mouvements associatifs, municipaux et privés tel que la Fête des Voisins...), en termes d'apports logistiques et techniques. Ils sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou manifestations exceptionnelles.



La ville se pare de nouveaux décors en fonction des saisons, des fêtes ou des événements (Pâques, Octobre rose...)

Parc de Loisirs

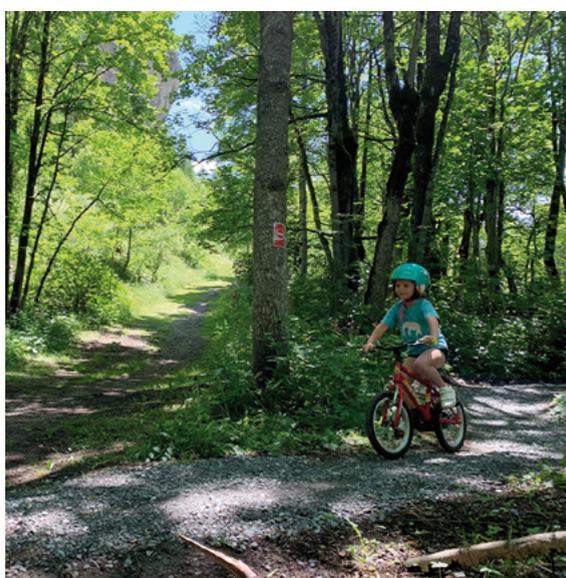
Vivre avec la nature

Bientôt, les collégiens disposeront d'un espace naturel prévu pour eux, appelé « aire terrestre éducative ».

Couvert d'une bâche sur une surface de 300 à 400 m², il permettra aux jeunes jardiniers de travailler la terre et mettre en place une prairie de fauche

sauvage qui abritera la biodiversité. En lien avec les Services techniques, seront installées des mangeoires, nichoirs et abri à hérissons.

Un îlot de fraîcheur, des tables de pique-nique, des sanitaires, un parcours VTT compléteront l'offre de détente du parc de loisirs.



Site de la Tuilerie Création d'espaces boisés



5 500 types d'essences différentes ont été plantés au mois d'avril : noisetiers, charmes, bouleaux, frênes, poirier sauvage, orge sauvage, fétuque rouge...Eco-pâturage et apiculture sont aussi un choix de gestion douce du site et de préservation de la biodiversité, par la municipalité, avec l'installation de vingt moutons d'Ouessant et de trois ruches de 80 000 abeilles.

BUDGET 2023

Un budget maîtrisé malgré l'inflation élevée et qui se veut confiant dans l'avenir

L'adjointe au maire déléguée aux Finances présente les principales caractéristiques du budget communal 2023, sous contrôle malgré une inflation élevée :

- Des taux d'imposition inchangés depuis 2009
- La poursuite des efforts de gestion de ses dépenses de fonctionnement
- Un niveau d'investissement qui lui permet de réaliser son programme, de répondre aux besoins de la commune en matière d'équipement et de maintenir une offre de services publics de qualité en faveur des habitants.

Après l'adoption du débat d'orientation budgétaire en mars, le budget a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 11 avril 2023. Le budget de la commune est de 7 919 121€ en fonctionnement et de 3 283 155€ en investissement.

BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT

7,9 millions d'€

INVESTISSEMENT

3,3 millions d'€

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

En 2023, les dépenses de fonctionnement sont prévues avec une hausse de 7.11% afin de pouvoir faire face à l'augmentation des repas de cantine par notre prestataire Armor Cuisine, de la prestation de la ligue 94 pour l'animation, du point d'indice dans la fonction publique et du SMIC,

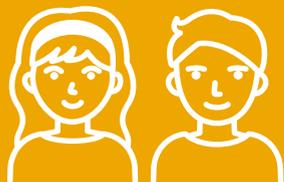
et de supporter l'impact de l'augmentation des prix du nouveau marché d'électricité, tout en prenant en compte les aides de l'Etat. De plus, la municipalité s'engage à poursuivre l'entretien de ses bâtiments et voiries.

Enfance Jeunesse

Ecoles maternelles et élémentaires, participation à la restauration scolaire, fournitures scolaires, activités des écoles, animations périscolaires, personnel d'entretien, d'encadrement et d'animation, gymnase du collège.

1 910 560€

24%



Services à la population Sport, culture et social

Frais de gestion et de personnel des services administratifs municipaux et des élus, Subventions des associations, frais de gestion et de personnel du CCAS, Frais de gestion et de personnel de la police municipale et participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

1 693 611€

21%



Gestion des biens

Ménage, entretien, réparation des bâtiments, des espaces verts, de la voirie et des véhicules par le personnel communal et des entreprises spécialisées. Assurances, eau, électricité et chauffage.

2 411 604€

31%



Financement

Les intérêts des emprunts : 77 000€ (1%)

L'autofinancement : 1 826 346€ (23%)

La commune autofinance ses projets d'investissements en prélevant des fonds de la section de fonctionnement.

1 903 346€

24%



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Les impôts et taxes : 3 805 853€ (48%)

La commune perçoit principalement les taxes foncières.

- Les dotations de l'Etat : 1 560 568€ (20%)

- Les produits des services publics : 434 000€ (5%)

Le faible taux de fréquentation ou d'occupation diminue les recettes.

- Les autres recettes : 146 000€ (2%)

Elles sont principalement constituées des loyers et du remboursement des assurances.

- La reprise des résultats excédentaires des années précédentes : 1 972 700€ (25%)

Taux d'imposition des taxes foncières stable

Depuis 2009, la municipalité n'a pas augmenté ses taux d'impositions.

En 2023, ce choix reste inchangé. La municipalité n'augmente pas les taux d'impositions des taxes foncières.

Taxe Foncière sur les propriétés bâties	54,73 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	96,85 %
Taxe habitation sur les résidences secondaires	17,75%

Nouveauté 2023 : la commune retrouve le pouvoir de fixer le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, au nombre de douze sur la commune. Pour rappel, plus aucune résidence principale n'est imposée à la taxe d'habitation.

INVESTISSEMENT

DE GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT À VENIR

L'amélioration du cadre de vie et du service aux usagers

La municipalité a fait le choix de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et du service aux usagers. En cela, de nombreux projets sont prévus cette année : la 2^{ème} phase d'installation de jeux dans le parc de loisirs, avec la création d'un terrain de basket 3x3, la continuité de l'installation de la vidéoprotection, l'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments communaux (mairie, écoles) et l'agrandissement de la salle Dupressoir.

Ces dépenses d'investissement sont financées prin-

cipalement par l'autofinancement, le Fonds de Compensation de la TVA et les subventions.

La continuité des travaux de voirie

La municipalité fait face aux contraintes de son territoire en prévoyant l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les travaux de comblement des affaissements de voirie (rues Jean-Jaurès, Roger-Salengro, rue de la Roche). De plus, elle offre de nouveaux équipements aux habitants tels que le parking du Blamont à proximité de l'école et de la nouvelle micro-crèche, initialement prévu en 2022 et réinscrit au budget 2023.



Kiosque à fraîcheur parc de loisirs

Cadre de vie

Amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments communaux (mairie, écoles)
Aménagement du parc de loisirs (200 000€), création d'un terrain de basket 3x3,
agrandissement de la salle Dupressoir (210 000€)

1 767 655€

54%

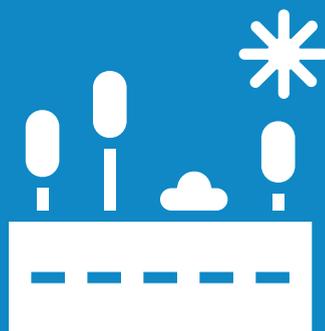


Voirie

Travaux de comblement des affaissements de voirie (rues Jean-Jaurès, Roger-Salengro, rue de la Roche), parking du Blamont

824 500€

25%



Eclairage public

Changement de l'éclairage public
300 000€

9%



Emprunt capital

Capital d'emprunt
391 000€

12%



PROJETS RÉALISÉS EN 2022 - 2023



Parking du Blamont



Centre de supervision urbain de la vidéosurveillance

Février.

Atelier « bien dans son assiette »

Une dizaine de personnes participent aux ateliers sur l'alimentation, proposés par le CCAS en partenariat avec le PRIF « Prévention Retraite Ile-de-France ».



Avril.

ESC Meaux

Baptiste Didier remporte la



Février.

Crêpes party au Blamont !

Petits et grands gourmands savourent le traditionnel goûter organisé avant chaque vacance scolaire. Plus de 430 crêpes, 160 sachets de bonbons et 90 sucettes ont fait des heureux.



Février.

La fête foraine bat son plein.

Malgré la fraîcheur des températures, les enfants profitent des stands et jeux entre deux churros pour se réchauffer !



Mars.

Les carquois de Crégy.

Championnat départemental tir nature à Jablines : sept membres de l'association sont engagés. Retour avec cinq médailles, trois titres et deux vice-champions départementaux.

Mars.

Les femmes à l'honneur.

Exposition sur les grandes femmes du monde, ayant contribué à l'évolution des droits des femmes. Tout au long de cette journée, une rose est offerte au public féminin accueilli en mairie.



Avril.

Chasse aux œufs.

En quête de chocolats et de baptême à poneys petits et grands, ravis, profitent de la nature ensoleillée au parc de loisirs. En clôture de fête, le maire procède à la remise de prix de la tombola.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe de la majorité municipale : Agir ensemble pour Crégy

Transparence des comptes publics : Considérant les études et travaux liés aux sinistres, la municipalité a fait le choix de voter le compte administratif 2022 et ainsi de ne pas reporter les résultats de clôture comme le souhaitait l'équipe d'opposition et ce, afin de ne pas entraver la bonne marche communale. D'autant, que tous les documents demandés ont été fournis en toute transparence et dans les meilleurs délais. Malgré leurs dires, aucune saisine du Tribunal administratif n'a été notifiée à la commune. Précisons que depuis 2008, la commune a assuré une parfaite maîtrise et gestion du budget de la commune.

Patience... La nature du sol synthétique du terrain de football ne permet pas la pratique des activités d'EPS par les collégiens, la commune met donc à disposition le gymnase et le parc de loisirs. Que demander de plus ? Sachant que le département s'est engagé à aménager un terrain multisports dédié aux collégiens.

Quels sont les projets de l'opposition ? A part, briller par leur absence en commission de travail et en conseil municipal... D'ailleurs que reste-t-il de cette équipe d'opposition : 3 élus sur 6... quelques problèmes de cohésion ? Heureusement que les 21 colistiers de l'équipe Agir ensemble pour Crégy poursuivent leurs projets pour le bien être des habitants !

K. course de vélo.



Avril.

La ferme s'invite à l'École du Blamont.

Trois classes de maternelle et CP découvrent les animaux de la ferme grâce à un spectacle interactif et différents ateliers adaptés : apprendre à faire du beurre, coller de la laine, reconnaître les empreintes des animaux, apprendre la naissance d'un poussin.



Avril.

Repas des aînés :

le traditionnel repas offert aux + de 65 ans se déroule dans le cadre d'une journée conviviale et festive. Du menu gourmet préparé par le traiteur « Château Marysien » au spectacle organisé par Label Soirée proposant magie, imitation et chanson, tout est rires et joie pour les cent quarante-cinq convives.



Avril.
Cross scolaire.



Avril.

Soirée karaoké.

Sacrée soirée, salle Signoret-Montand, avec cent trente chanteurs et danseurs sur la piste !



Avril.

Carnaval à Jacques Tati.

Les enfants de l'école maternelle défilent en musique sur le thème des animaux de la forêt avant de partager un goûter offert par les parents d'élèves. Les élus félicitent l'ensemble des acteurs de la fête.



Avril. **Les Carquois de Crégy.**

Au championnat départemental de «tir 3D», au château de Beaulieu à Pécy, cinq archers ont défendu leurs couleurs. Retour avec trois médailles dont une pour Didier et deux titres de champions pour Abdelhamid et Nicolas.



Avril.

Théâtre de Guignols
place Jean Rostand

NOUVEAU



Abonnez-vous à la newsletter

Pour recevoir toutes les actualités de votre ville, abonnez-vous à la newsletter sur le site de la ville www.cregy-lesmeaux.fr ou suivez-nous sur la page facebook de la ville www.facebook.com/mairiedecregy-lesmeaux/

Groupe de l'opposition municipale : Crégy ensemble

Soupons sur la sincérité des comptes de la commune. Lors du dernier conseil municipal, nous avons été obligés de demander le report du vote du compte administratif 2022 de la commune afin de disposer des moyens et du temps nécessaires à un examen approfondi des factures. Nous avons en effet des doutes raisonnables sur la sincérité de certaines dépenses. Face au refus du maire de nous laisser travailler sereinement, nous nous sommes opposés à l'adoption du compte administratif. Nous avons aussi décidé de saisir la justice afin de préserver les intérêts de la commune et des crégysois. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous. Les collégiens privés arbitrairement de stade. Le feuilletton de l'accès des collégiens au stade continue : le nouveau « synthétique » n'est toujours pas accessible aux cours d'EPS ! Privés de stade par un maire sourd aux arguments des professeurs, nos collégiens pratiquent leurs cours dans le parc ! Une pétition en ligne appelle le maire à enlever ses œillères sur cette situation devenue scandaleuse. Une bien triste illustration de la manière dont notre jeunesse est considérée par cette majorité. Ce n'est pas comme cela que nous concevons le bien vivre ensemble dans notre commune. Fidèlement, Pour les élus du groupe Crégy ensemble, Christophe Vambre.

Evènement

Fête de la musique

Retrouvons-nous Place Jean Rostand le 17 juin pour fêter LA MUSIQUE avec le DJ de Label Soirée à partir de 20h. Côté restauration, le café des Vignes vous accueille avec sa terrasse festive. Pour la sécurité de tous, le sens de circulation dans la rue Emile Zola sera exceptionnellement modifié.



Guide des festivités

Juin

- Samedi 17 :** Fêtes de l'école du Blamont
- Samedi 17 :** Fête de la musique, Place Jean-Rostand à 20h
- Dimanche 18 :** Fête du Judo, gymnase
- Samedi 24 et dimanche 25 :** Gala de danse, salle Signoret-Montand
- Mardi 27 :** Fête du Volley, gymnase

Juillet

- Vendredi 14 :** Fête nationale, 18h, barbecue, retraite aux flambeaux et bal - Salle Signoret-Montand

Septembre

- Samedi 2 :** Forum des associations de 10h à 18h, Salle Signoret-Montand
- Dimanche 17 :** Fête de la Pomme de 10h à 18h, Parc de Loisirs

Octobre

- Samedi 14 :** Concert BB Soul, 20h30, Salle Signoret-Montand.

14 juillet

Défilé, feu d'artifice et musique

La commission événementielle et le CCAS s'associent pour un barbecue musical à la Salle Signoret-Montand à partir de 18h. A 22h, ne ratez pas la distribution de lampions à l'entrée du parking (niveau centre de loisirs) pour prendre le début du cortège.

Accompagnés de la bandas Los Kepitos Txaranga, nous rejoindrons le point de tirage de notre magnifique feu d'artifice. De retour à l'espace Signoret Montand, la soirée s'achèvera en musique et en danse. Un espace buvette sera à votre disposition.

Renseignements au : 06 46 36 10 00. Barbecue sur réservation avec participation (18€ pour les adultes et 8€ pour les moins de 12 ans). Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou sur www.cregylesmeaux.fr. Défilé aux lampions et bal gratuit.

Etat civil

Janvier > Avril 2023

NAISSANCES

Paul AKELE LE 06/01/2023,
Shaïka IDERIS le 08/01/2023,
Cheikhna DOUCOURE le 18/01/2023,
Emilie JOUENNE le 21/01/2023,
Matëa PAYET CURIC le 23/01/2023,
Zakaria CAPESTAN le 26/01/2023,
Théo MÉLIDOR-FUXIS le 03/02/2023,
Louis NOÉ le 04/02/2023,
Adam SOUKOUNA le 07/02/2023,

Eliott KOPP le 24/02/202,
Elias NECHITA le 01/03/2023
Tamaya HIBRAHIM HAMIDOU le 15/03/2023,
Mia RODRIGUEZ le 15/03/2023,
Imany NIAKATE le 04/04/2023,
Louis TOCHON le 08/04/2023,
Line WILLAERT LEFEBVRE le 12/04/2023,
Maëlys TANKO NGANYA le 13 avril 2023

DECES

Berkahoum HADJADJ née

BELKHERROUB le 02/01/2023
Francisco DOS ANJOS PIRES le 24/01/2023,
Albert FREY le 23/02/2023,
Tomasz SEKUNA le 11/03/2023,
Raymonde LE SAINT née MOULANIER le 22/03/2023

> La liste qui vous est présentée peut vous sembler incomplète mais la réglementation nous impose de disposer de l'autorisation de publication pour les naissances, les mariages et les décès.

PARLONS-EN



Vous voulez poser une question, partager un sujet, n'hésitez pas à écrire : la municipalité répond à tous... Sauf aux anonymes qui « oublient » de laisser leurs coordonnées. CQFD. C'est ballot !

La Mairie à votre service



Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le jeudi soir jusqu'à 18h. Le samedi : 10h>12h

Horaires d'ouverture au public du service urbanisme, scolaire et CCAS :

lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (le jeudi soir jusqu'à 18h).

Fermés les mardis et vendredis (les services restent joignables par mail et téléphone).

Permanences municipales : L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à

votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Contactez la mairie

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 48 73 - Service urbanisme : 01 60 23 42 45
Service scolaire : 01 60 23 41 50

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

www.cregylesmeaux.fr

www.facebook.com/mairiedecregylesmeaux/

Crégylès-Meaux

Crégylès-Meaux actualités,

Journal officiel de la commune de Crégylès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégylès-Meaux

Responsable de publication : Gérard Chomont

Réalisé par le Comité de rédaction

Conception : aldorande.fr - Photographie

Cédric MION - Imprimé sur papier recyclé

- Impression : Passion-graphic

